



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise des sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux* ».

Pour la 11ème session de cette formation qui se déroulera du **27 au 31 mai 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- Les Personnes Responsables des Marchés Publics et ;
- Les Chefs des Cellules de Contrôle des Marchés Publics ;

des Agences et Offices d'Etat ci-après : Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 , Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 3 , Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 4 , Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 5 , Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 6 , Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 7 , Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) , Autorité Centrale en matière d'adoption internationale en république du Bénin (ACAIB) , Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE) , Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP) , Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD) , Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) , Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) , Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) , Centre d'Excellence Africain pour les Sciences Mathématiques Informatiques et Applications (CEA-SMIA) , Centre d'Excellence en Eau et Assainissement (C2EA) , Centre de Documentation et d'Information Juridique (CDIJ) , Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC) , Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL) et le Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi (COUS-UAC).

Les participants sont attendus le **dimanche 26 mai 2024 à 17h** précise à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 17 mai 2024



Séraphin AGBAHOUNGBATA